

Compte-rendu réunion du 05 juin 2020
Tous les conseillers sont présents

Budget 2020

_ Les dépenses et recettes de fonctionnement s'équilibrent à 644 693.13 €

Charges à caractère générales : 156 080.13 €	}	Dépenses
Charges de personnel : 74 474 €		
Atténuations de produits : 25 911 €		
Autres charges de gestion courante : 71 400 €		
Charges financières : 18 000 €		
Charges exceptionnelles : 150 €		
Dépenses imprévues : 2 000 €		
Dotations : 3 174 €		
Virement à la section investissement : 293 504 €		

Atténuation de charges : 300 €	}	Recettes
Produits des services et domaines : 13 500 €		
Impôts et taxes : 169 331 €		
Dotations et participations diverses : 129 268 €		
Autres produits de gestion courante : 75 000 €		
Produits financiers : 6 €		
Résultat reporté de l'exercice antérieur : 257 288.13 €		

_ Les dépenses et recettes d'investissement s'équilibrent à 815 479 €

Réhabilitation 1 logement et son commerce : 130 000 €	}	Dépenses
Transformation de 2 logements en 1 commerce : 140 000		
Travaux de voirie : 60 000 € Dépenses		
Remboursement capital d'emprunt : 47 295 €		
Dépôts et cautionnements reçus : 4 584 €		
Démolition Bâtiment et voirie : 47 100 €		
Extension du cabinet de kiné : 110 000 €		
Bâche incendie : 5 000 €		
Achat matériels de cuisine : 30 000 €		
Achat propriété BAZIN : 6 000 €		
Parquet salle communale : 35 500 €		
Restes à réaliser sur travaux de bâtiments : 200 000 €		

Subventions : 151 116 €	}	Recettes
Emprunt : 150 000 €		
Dépôts et cautionnements reçus : 4 584 €		
Fonds de compensation de TVA : 5 501 €		
Excédents de fonctionnement capitalisés : 119 606.90 €		
Opérations d'ordre : 3 174 €		
Virement de la section fonctionnement : 293 504 €		
Produits des cessions d'immobilisations : 6 400 €		
Restes à réaliser subvention : 54 800 €		
Excédent d'investissement reporté : 25 593.10 €		
Remboursement prêt : 1 200 €		

Taux d'imposition

Le conseil a décidé de laisser les mêmes taux d'imposition

- Taxe d'habitation : 5.54 %
- Taxe foncière bâtie : 9.64 %
- Taxe foncière non bâtie : 19.32 %

Représentant un produit de 75 203 € Subventions votées par la commune

Subventions 2020

_ Amicale St Poiienne tennis de table.....	150.00 €
_ Club de l'amitié St Laurent de Cuves.....	150,00 €
_ Comité des fêtes St Laurent de Cuves.....	1 100.00 €
_ Association des donateurs de Sang canton St Pois.....	150,00 €
_ Société de chasse St Laurent-St Pois.....	150.00 €
_ Société des courses du Bourigny.....	100.00 €
_ Association St Laurent 2006.....	150.00 €
_ Association sportive Brécéenne.....	200.00 €
_ Basket-club de Brécey.....	100.00 €
_ Association des anciens combattants du canton de St Pois	150.00 €
_ Association des soins palliatifs du sud-Manche :.....	80.00 €
_ Association " les amis des merisiers" :	80.00 €
_ Secours catholique délégation de la Manche :	80.00 €
_ Association "vivre ensemble" Solidarité transport :	80.00 €
_ Aide aux personnes âgées SAG de St Pois :	80.00 €
_ Foyer socio-éducatif du collège de Brécey :	510.00 €
_ Association Avranches FM :	50.00 €
_ Association des parents d'élèves des écoles publiques de Brécey :	350.00 €

Recensement de la population

Le recensement de la population aura lieu en début d'année 2021.

Florence MARY, secrétaire de mairie, est désignée coordonnateur.

La commune aura besoin d'un agent recenseur, contactez la mairie si vous êtes intéressé.

Délégations

_ Mr Rémi JAMES est le référent bois de la commune au sein de l'Union Régionale des Collectivités Forestières de Normandie.

_ Mr Stéphane TURPIN est délégué au Syndicat Départemental d'Energies de la Manche.

Convention Agence Technique Départementale - Commune

L'agence qui est un service du conseil départemental propose une convention avec la commune pour la mise en place de la signalisation lors du festival « papillons de nuit ». Cette prestation a une durée de 12 ans à compter de l'année 2020.